



Avis
en matière de protection et de gestion des eaux

Il est porté à la connaissance du public que la demande ci-après a été présentée en vue d'obtenir une autorisation en matière de gestion des eaux requise par la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

Réf. du dossier : EAU-AUT-26-0802

Date de la demande : 18.06.2026

Requérant : Adm. des Ponts et Chaussées – Service régional
Echternach

Objet : Stabilisation des berges entre le cours d'eau Sûre et la
PC3 à Bollendorf Pont

La présente publication a lieu en exécution de l'article 24(1) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Secrétaire communal,

Claude Oé



Le Bourgmestre,

Joe NILLES

Certificat de publication

Le bourgmestre soussigné de la Commune de Berdorf certifie par la présente que l'avis ci-dessus a été publié en due forme à partir de ce jour.

Berdorf, le 14 octobre 2026.

Le Secrétaire communal,

Claude Oé



Le Bourgmestre,

Joe NILLES